



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

# PETR du Pays Lauragais

## Synthèse Projet de Territoire

*validé en Bureau du 23 novembre 2015*

**Comité Syndical du 7 Décembre 2015**



# Le projet de territoire : méthodologie d'élaboration

1

**définir les conditions du développement économique, écologique, culturel et social** dans le périmètre du pôle d'équilibre territorial et rural (**PETR**).

2

**précise les actions en matière de développement économique, d'aménagement de l'espace et de promotion de la transition écologique** qui sont **conduites par** les établissements publics de coopération intercommunale (**EPCI**) ou, **en leur nom et pour leur compte, par le PETR.** (*Pas de prise de compétence automatique*)

Il **peut comporter** des dispositions relatives à toute autre **question d'intérêt territorial.**

## Enjeux et axes stratégiques

- PADD du SCOT Lauragais
- Stratégie et orientations du programme Leader 2014-2020
- Axes stratégiques du Contrat Régional Unique
- Note d'enjeux de l'Etat (transmise dans le cadre de la révision du SCOT et l'élaboration du PDT)

## Propositions d'actions

- Evolutions réglementaires
- Observation des compétences exercées par les EPCI\*
- Cohérence avec les cofinanceurs et partenaires potentiels

C  
o  
n  
v  
e  
n  
t  
i  
o  
n

\* Issu des entretiens avec les Directeurs Généraux des Services des 6 communautés de communes du PETR du Pays Lauragais ont été réalisés entre le 23 septembre et le 1<sup>er</sup> octobre 2015

## Le projet de territoire : Éléments de cadrage

- **Objectif réglementaire**, contraintes de délais pour son élaboration dans la 1<sup>ère</sup> année (concertation..)
- **Premier projet de territoire**, basé sur le **projet politique** fédérateur du PETR, **déjà approuvé** par l'ensemble du territoire (via le PADD du SCOT).
- **Approbation du projet = validation de grands principes**, actions larges, exhaustives de 2 types :
  - déjà validées via la candidature Leader
  - à valider et prioriser : actions portées et réalisées par le PETR (sans prise de compétence) :
    - actions à **initier en 2016** (proposées en fonction des capacités internes actuelles du PETR)
    - actions à plus long terme : partie **prospective** du projet de territoire.
- **Convention territoriale = précision** du contenu exact et de la mise en œuvre des actions (éléments financiers, techniques, logistiques..). Un temps de réflexion et rédaction supplémentaire (2016).

# Le projet de territoire : Proposition d'enjeux stratégiques et d'objectifs

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

### Enjeux

- Conforter l'autonomie économique et la complémentarité des territoires

### Stratégie

- 1. **Développer et diversifier l'emploi local** pour assurer une meilleure autonomie des territoires.
- 2. **Développer une stratégie commerciale permettant de limiter l'évasion** commerciale et d'assurer un équilibre entre commerce de proximité et grande distribution.
- 3. **Conforter l'attractivité touristique du territoire** en s'appuyant sur son identité culturelle et patrimoniale.
- 4. **Préserver le potentiel économique agricole et le développement de cette activité** dans la logique d'un nouveau modèle **adapté aux nouveaux modes de consommation** et de valorisation.

### Objectifs

- 1. **Améliorer le ratio emploi /habitants** en cohérence avec les objectifs fixés dans le SCOT
- 2. Promouvoir **l'économie sociale et solidaire**
- 3. **Maintenir et développer les services marchands de proximité**
- 4. **Favoriser le développement économique de la filière Tourisme**
- 5. **Favoriser la création et l'implantation d'entreprises de transformation** et de commercialisation **de produits agricoles**
- 6. **Coordonner l'implantation économique et commerciale** à l'échelle du territoire

## Propositions de priorisations des actions

**ECONOMIE** ► pour répondre à l'enjeu « Conforter l'autonomie et la complémentarité des territoires »

### Actions déjà validées dans le cadre de la candidature LEADER

<b>Programme LEADER 2016-2020</b> <b>Actions engagées ou à engager</b> <b>Enveloppe : 2,8 M d'euros</b>	Développer l'offre de produits touristiques et promouvoir la destination Lauragais Tourisme	Actions portées par les communes, les EPCI, le PETR sur la période 2016-2020 en fonction des fiches mesures de la candidature
	Développer un tourisme de pleine nature éco responsable	
	Soutien à la diversification de l'emploi local et à l'innovation (agricole, artisanat, commerce) en cours d'ajustement	

### Actions sur lesquelles le PETR doit se positionner

A initier à partir de 2016	Actions proposées à l'échelon du PETR du Pays Lauragais	Contraintes techniques, temporelles et financières à étudier
<b>Priorité 1</b>	Mettre en réseau les acteurs économiques du territoire dans le cadre de la <b>Commission Economie</b> du PETR du Pays Lauragais	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR pour l'animation de cette commission et appui technique extérieur</li> </ul>
<b>Priorité 1</b>	➤ Réflexion à conduire en vue de la réalisation d'un <b>Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (SCOT)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR et appui technique extérieur</li> <li>▪ Elaboration au cours de la révision du SCOT 2016-2017</li> </ul>
<b>Priorité 2</b>	➤ Etat des lieux des zones d'activités	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR et appui technique extérieur</li> </ul>
<b>Priorité 3</b>	➤ Développer l' <b>économie circulaire</b> sur la base des actions existantes, notamment dans le BV de Revel	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR</li> </ul>

## Propositions de priorisations des actions

**ECONOMIE** ► pour répondre à l'enjeu « Conforter l'autonomie et la complémentarité des territoires »

A initier à <b>Moyen ou long terme</b>	Actions proposées à l'échelon du PETR du Pays Lauragais	Contraintes techniques, temporelles et financières à étudier
P r o s p e c t i v e	<p>Dans le cadre de la <b>mise en réseau des acteurs économiques</b> du territoire via la commission économie du PETR du Pays Lauragais engager une réflexion en vue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ de <b>mutualiser</b> des <b>compétences</b>, partager des <b>outils</b>, des <b>expériences</b>, des réseaux professionnels, développer des <b>actions communes en matière de promotion et développement économique</b>.</li> <li>➤ Favoriser le développement de <b>l'Economie Sociale et Solidaire</b></li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR</li> </ul>
	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Mettre à jour la <b>charte qualité des ZA</b> et permettre les déclinaisons locales, accompagner sa mise en œuvre</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR et appui technique extérieur</li> </ul>

# Le projet de territoire : Proposition d'enjeux stratégiques et d'objectifs

## PROMOTION DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

### Enjeux

- Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique

### Stratégie

- 1. Mettre en place une **stratégie partagée de la transition énergétique** à l'échelle du territoire.
- 2. **Préserver et valoriser les espaces agricoles, naturels** et la biodiversité, accompagner le territoire vers **une transition écologique**.

### Objectifs

- 1. **Favoriser la réhabilitation thermique des bâtiments publics** et les créations à énergie positive
- 2. **Accompagner la rénovation énergétique des logements**
- 3. Favoriser **l'implantation de sites de production d'énergies renouvelables**
- 4. Favoriser la **préservation et la valorisation des milieux naturels et agricoles** (zones humides, Natura 2000, plans d'eau, cours d'eau, espaces boisés...)
- 5. **Développer l'économie circulaire** et la gestion durable des déchets
- 6. **Diminuer les émissions de gaz à effet de serre et les pollutions liées aux transports**

## Propositions de priorisations des actions

**TRANSITION ECOLOGIQUE** ► pour répondre à l'enjeu « Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique »

### Actions sur lesquelles le PETR doit se positionner

A initier à partir de 2016	Actions proposées à l'échelon du PETR du Pays Lauragais	Contraintes techniques, temporelles et financières à étudier
<b>Priorité 1</b>	Elaborer un <b>Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)</b> à l'échelon du PETR du Pays Lauragais *	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obligation réglementaire (avant fin 2018, durée élaboration 18 mois à 3 ans)</li> <li>▪ Mobilisation financière (ADEME : Subvention de 70 % TTC de l'étude / Aide forfaitaire au fonctionnement : 24 000€/an pendant 3 ans pour un chargé de mission PCAET et 20 000€/an pendant 3 ans pour la communication)</li> <li>▪ 1 agent supplémentaire</li> <li>▪ Aménagement des locaux du PETR</li> </ul>
<b>Priorité 1</b>	Mettre en place un <b>Espace Info Energie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Articulation Conseils Départementaux 31, 11 et 81</li> <li>• Aménagement des locaux du PETR/ solution alternative</li> </ul>

#### \* couts estimatifs d'élaboration d'un PCAET par EPCI

PETR (sans aide)  
**0,49€/hab/an**  
PETR (aide ADEME)  
**0,19€/hab/an**

CCCLA  
0,86€/hab/an

CCLRS  
1,09€/hab/an

CCPLM  
1,42€/hab/an

CC 31 fusionnée  
0,62€/hab/an

## Propositions de priorisations des actions

**TRANSITION ECOLOGIQUE** ► pour répondre à l'enjeu « Accompagner le territoire vers la transition énergétique et écologique »

A initier à <b>Moyen ou long terme</b>	Actions proposées à l'échelon du PETR du Pays Lauragais	Contraintes techniques, temporelles et financières à étudier
P r o s p e c t i v e	Mettre en place une <b>Plateforme territoriale de la rénovation énergétique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonction de la bonne évolution de l'Espace Info Energie <b><u>En partenariat avec l'ADEME</u></b></li> <li>▪ Aménagement des locaux et coûts financiers</li> </ul>
	Répondre à des <b>appels à projets</b> sur la thématique de la transition énergétique et écologique	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Fonction des calendriers des appel à projets et candidatures associées</li> <li>▪ Mobilisation du PETR et/ou appui technique extérieur</li> </ul>
	Constituer un groupe de travail sur le volet <b>déchets et économie circulaire</b> au regard des évolutions réglementaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Décrets d'application loi transition énergétique pour la croissance verte (TEPCV)</li> <li>▪ Schéma régional des déchets</li> </ul>

# Le projet de territoire : Proposition d'enjeux stratégiques et d'objectifs

## CADRE DE VIE (Aménagement de l'espace, développement culturel & social)

### Enjeux

- Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire

### Stratégie

- 1. Favoriser l'émergence d'une **offre en équipements et en services** répondant aux **besoins des habitants**.
- 2. Développer un **urbanisme de qualité** répondant aux besoins des différentes populations et aux grands principes du SCOT.
- 3. **Maintenir la qualité des services publics de proximité.**
- 4. **Moderniser et structurer l'offre culturelle.**
- 5. Accompagner et encourager les **mobilités durables.**
- 6. **Valoriser et protéger le patrimoine architectural et paysager**, facteurs de richesse et d'identité du Lauragais.

### Objectifs

- 1. Favoriser les **équipements structurants intercommunaux**
- 2. **Lutter contre l'habitat indigne ou insalubre**
- 3. Favoriser le **développement de programmes d'Eco-quartiers**
- 4. **Soutenir le développement d'infrastructures numériques** notamment dans le **domaine des services publics et des équipements culturels**
- 5. Favoriser le **développement du télétravail**
- 6. Développer les **modes doux et alternatifs de déplacement en cohérence avec le patrimoine architectural et paysager**

## Propositions de priorisations des actions

**CADRE DE VIE (aménagement de l'espace, développement culturel et social) ►** pour répondre à l'enjeu « Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire»

### Actions déjà validées dans le cadre de la candidature LEADER

<b>Programme LEADER 2016-2020</b> Actions engagées ou à engager Enveloppe : 2,8 M d'euros	Moderniser et structurer l'offre culturelle :	Actions portées par les communes, les EPCI, le PETR sur la période 2016-2020 en fonction des fiches mesures de la candidature
	► Etudier la faisabilité d'une candidature au <b>label « Pays d'Art et d'Histoire »</b>	
	Maintenir et développer les <b>services à la population</b> : petite-enfance, enfance, MSAP...	

## Propositions de priorisations des actions

**CADRE DE VIE (aménagement de l'espace, développement culturel et social) ►** pour répondre à l'enjeu « Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire»

### Actions sur lesquelles le PETR doit se positionner

A initier à partir de 2016	Actions proposées à l'échelon du PETR du Pays Lauragais	Contraintes techniques, temporelles et financières à étudier
Priorité 1	Commission urbanisme : ➤ Mettre en réseau <b>les services ADS des EPCI</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR pour l'animation de cette commission</li> </ul>
Priorité 2	Commission urbanisme: ➤ Créer une <b>nomenclature commune</b> des documents d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR, des services ADS des EPCI et DDTs</li> </ul>
Priorité 1	<b>Suivre les indicateurs</b> (Scot et veille foncière)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Obligation SCOT/lien interscot</li> <li>▪ Evaluation temps de travail</li> </ul>
Priorité 1	Actualiser et moderniser la <b>charte Architecturale &amp; Paysagère</b> , en vue d'une meilleure application dans les documents d'urbanisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR et appui technique extérieur + coût pour support de communication</li> </ul>
Priorité 1	<b>Permanence des CAUEs</b> à l'échelon du PETR	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Espace dédié dans les locaux du PETR</li> </ul>

## Propositions de priorisations des actions

**CADRE DE VIE (aménagement de l'espace, développement culturel et social) ►** pour répondre à l'enjeu « Améliorer le cadre de vie, facteur d'attractivité du territoire»

A initier à <b>Moyen ou long terme</b>	Actions proposées à l'échelon du PÉTR du Pays Lauragais	Contraintes techniques, temporelles et financières à étudier
P r o s p e c t i v e	Poursuivre l' <b>étude habitat</b> : installer un groupe de travail en vue de traiter différentes thématiques liées à l' <b>étude habitat</b> : entrée de ville, logements vacants, logements insalubres... ➤ Favoriser l'émergence de <b>PLH</b> à l'échelon des EPCI	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PÉTR et partenaires spécifiques</li> </ul>
	Identifier les équipements à rayonnement communautaire et supra communautaire, les carences en lien avec l'expression des besoins des habitants et la progression des bassins de vie > <b>Schéma des équipements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PÉTR et appui technique extérieur</li> <li>▪ Schéma d'accessibilité des services au public</li> <li>▪ Identification des coûts afférant</li> </ul>
	Conduire une <b>étude sur la mobilité</b> pour réaliser un Plan de Mobilité Rurale à l'échelon du PÉTR du Pays Lauragais.	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PÉTR et appui technique extérieur</li> <li>▪ Schéma Régional de l'intermodalité</li> <li>▪ Identification des coûts afférant</li> </ul>
	Mettre à disposition au profit des communes et des EPCI un <b>service de cartographie</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps d'Ingénierie</li> <li>▪ Aménagement des locaux</li> </ul>

# Propositions de priorisations des actions

## AXE TRANSVERSAL

### Actions déjà validées dans le cadre de la candidature LEADER

<p><b>Programme LEADER 2016-2020</b>  <b>Actions engagées ou à engager</b>  <b>Enveloppe : 2,8 M d'euros</b></p>	<p>Préparation et mise en œuvre d'actions de coopération:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Opérations de mise en valeur touristique et patrimoniale du Canal du Midi</li> <li>• Interconnexion des sentiers de randonnées</li> <li>• Développement des circuits touristiques et culturels thématiques</li> <li>• Appui à l'approvisionnement du territoire et des territoires voisins en produits locaux</li> <li>• Toutes actions s'inscrivant dans le champ des priorités ciblées du programme 2015/2020</li> </ul>
--	---

### Actions sur lesquelles le PETR doit se positionner

A initier à partir de <b>2016</b>	Actions proposées à l'échelon du PETR du Pays Lauragais	Contraintes techniques, temporelles et financières à étudier
Priorité 1	Constitution d'un <b>comité technique</b> : Direction PETR, DGS des EPCI, SG des communes pôle	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Mobilisation technique du PETR</li> </ul>

A initier à <b>Moyen ou long terme</b>	Actions proposées à l'échelon du PETR du Pays Lauragais	Contraintes techniques, temporelles et financières à étudier
Proposition de Priorisation en fonction des échanges en Comité technique du PETR	► <b>Appui</b> aux porteurs de projets dans l' <b>identification des cofinancements</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps d'Ingénierie</li> <li>▪ Aménagement des locaux</li> </ul>
	► Veille des appels à projets et <b>accompagnement</b> des EPCI pour <b>répondre aux appels à projets</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Temps d'Ingénierie</li> <li>▪ Aménagement des locaux</li> </ul>

# Synthèse des actions proposées à initier en 2016 :

## Economie

- Développer l'offre de produits touristiques et promouvoir la destination Lauragais Tourisme (Candidature LEADER)
- Développer un tourisme de pleine nature éco responsable (Candidature LEADER)
- Soutien à la diversification de l'emploi local (agricole, artisanat, commerce) (Candidature LEADER)
- Commission économie :
  - ► Mise en réseau des acteurs économiques
  - ► Document d'Aménagement Artisanal et Commercial (SCOT)
    - ► Etat des lieux des zones d'activités
    - ► Réflexion sur l'économie circulaire

## Transition Ecologique

- Elaborer un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) à l'échelon du PETR du Pays Lauragais\*
- Mettre en place un Espace Info Energie

## Cadre de vie

- Moderniser l'offre culturelle (Candidature LEADER)
- ► Etude de faisabilité au Label Pays d'Art et d'Histoire
- Maintenir les services à la population (Candidature LEADER)
- Commission Urbanisme:
  - ► Mise en réseau des services ADS des EPCI
  - ► Créer une nomenclature commune à l'échelon du PETR
- Suivre les indicateurs Scot et veille foncière
- Installer une permanence CAUEs à l'échelon du PETR
- Actualiser la charte Architecturale & Paysagère

## Axe transversal

- Constitution d'un **comité technique** :
  - Direction PETR et DGS des EPCI, SG des communes pôle
- Préparation et mise en œuvre d'actions de coopération Leader

- A noter que les actions proposées qui sont à initier dans ce premier projet de territoire (hors PCAET), peuvent être réalisées par l'équipe technique interne du PETR, mais s'additionnent à la charge de travail actuelle.
- Elle feront donc l'objet d'une programmation dans le temps.

▪ **7 Décembre 2015** à 17h : Présentation du projet de territoire du PETR

➤ Comité syndical : **Approbation** du projet de territoire

➤ Conférence des Maires : **avis** sur le projet de territoire

▪ **Décembre 2015 (A définir par chaque communauté de communes) : Approbation** du projet de territoire par les EPCI (délibérations), puis, les conseils départementaux et régionaux (délibérations)

▪ **16 Décembre 2015** à 14h : Réunion du conseil de développement pour **avis** sur le projet de territoire

▪ **Début 2016** : Elaboration de la **convention territoriale** (travail en Commissions, Bureaux...) qui définira de manière précise les modalités de mise en œuvre du projet de territoire (modalités techniques, moyens financiers, ingénierie...)



Pôle d'Équilibre Territorial et Rural